

Communiqué de presse

Le Comité des Opérations de Politique Monétaire (COPM) de la Banque d'Algérie a tenu, le Jeudi 13 Avril 2023, sa réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Salah Eddine TALEB, Gouverneur de la Banque d'Algérie.

Cette réunion a été consacrée à la revue des principales évolutions de la situation économique, monétaire et financière nationale et internationale ainsi que de ses perspectives à court et moyen terme, notamment celle ayant trait à l'évolution de l'inflation, du crédit, de la liquidité bancaire et de la croissance économique.

Par ailleurs, le Comité des Opérations de Politique Monétaire a évalué la mise en œuvre de la normalisation progressive de la conduite de la politique monétaire post-covid entamée dès mars 2022 par le retour à la normale en matière d'application par les banques et les établissements financiers des normes prudentielles en terme du seuil minimum du coefficient de liquidité et de l'obligation de constitution du coussin de sécurité.

Il est à noter que le Programme Spécial de Refinancement d'un montant de 2100 milliards de dinars initié par la Banque d'Algérie en Juillet 2021 a été clôturé en juin 2022. A ce jour un montant de 463,37 milliards de dinars, soit 22 % du programme a été déjà remboursé.

L'évolution des fondamentaux de l'économie nationale montre que le solde global estimé à fin Mars 2023 de la balance des paiements enregistre un excédent de 4,5 milliards de dollars et que les réserves officielles de change (y compris les DTS), exprimées en équivalent dollar américain, ont atteint 66,14 milliards de dollars à fin mars 2023 contre 60,99 milliards de dollars à fin décembre 2022 en contexte de forte amélioration du compte courant du Trésor à la Banque d'Algérie qui enregistre à fin mars 2023 un solde positif de 1 788,31 milliards de dinars dont 833,73 milliards de dinars logés dans le Fonds de Régulation des Recettes.

Aussi, en termes de liquidité bancaire, celle-ci ne cesse d'augmenter passant de 1 996,41 milliards de dinars à fin décembre 2022 à 2 475,817 milliards de

dinars à fin mars 2023. Ceci est la résultante de l'augmentation des revenus des exportations. Cette liquidité contraste avec une croissance modérée des crédits à l'économie de 3,27% à fin décembre 2022 et de 0,64% à fin février 2023.

A la lumière de ces évolutions et de leurs perspectives à moyen terme, le Comité des Opérations de Politique Monétaire a décidé d'une augmentation du taux de réserve obligatoire de 1% pour le ramener à 3% à compter du 15 avril 2023 et de renforcer les reprises de liquidité bilatérales introduites au mois de septembre 2020 pour les porter à 600 milliards de dinars.

Ces mesures ciblent, dans un premier temps, les sources de l'excès de liquidité, potentiellement inflationnistes, tout en maintenant le système bancaire en situation permettant le financement de l'économie nationale sans effet d'éviction et sans coûts supplémentaires.

Le Comité des Opérations de Politique Monétaire reste attentif à l'évolution conjoncturelle des indicateurs macroéconomiques et de leurs perspectives notamment celle de l'inflation et de l'inflation sous-jacente et réévaluera régulièrement l'utilisation et le calibrage des différents instruments de politique monétaire au regard de ces évolutions.